



# AVENANT N° 2024/01

## LIGUE MOTOCYCLISTE DE NOUVELLE AQUITAINE

### REGLEMENT LMNA MINI OGP, 25 POWER ENDURANCE ET COUPE SUPER RACER 2024

#### REGLEMENTS ADMINISTRATIFS ET SPORTIFS

#### ARTICLE PREMIER – DÉFINITION

La Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine (LMNA) organise le Championnat Mini OGP pour des machines n'excédant pas les 25 cv.

La Ligue Nouvelle-Aquitaine est seule compétente à mettre en place des Championnats et ses catégories.

#### ARTICLE 6 – ENGAGEMENTS

##### 6.2 Engagements aux épreuves

Catégories	Circuits	Inscription au Championnat, par épreuve	Inscription hors délais
Vitesse Mini OGP	Val d'Argenton	110,00 €	135,00 €
	Autres Circuits	80,00 €	105,00 €
Vitesse séries V2, V3, V5	Val d'Argenton	120,00 €	155,00 €
	Autres Circuits	90,00 €	115,00 €
Inscriptions famille (Justificatifs obligatoires)	Val d'Argenton	150,00 €	175,00 €
	Autres Circuits	120,00 €	145,00 €
Catégorie supplémentaire		35,00 €	

Les équipages qui s'engagent sur le championnat au complet (avec trois épreuves au minimum organisées par KDM) auront une réduction de **25,00 €** remboursée en fin de championnat.

En cas de non-participation à une épreuve pour raison médicale, le remboursement pourra être demandé sur présentation d'un certificat médical. Des frais de gestion de **10,00 €** seront conservés pour une épreuve vitesse.

La Commission Vitesse de la Ligue Motocycliste de Nouvelle Aquitaine pourra refuser l'engagement d'un pilote.



# RÈGLEMENT CHAMPIONNAT LMNA 25 POWER ENDURANCE

## ARTICLE PREMIER – DÉFINITION

Afin de favoriser l'accès à la compétition vitesse moto pour les jeunes à partir de 9 ans, les motos-clubs s'associent et mettent en place un Championnat 25 Power Endurance de la LMNA comprenant plusieurs épreuves d'endurance vitesse, sous l'égide de la FFM et de la LMNA en respectant les RTS de la FFM

Le Championnat LMNA 2024 ENDURANCE se disputera sur les courses organisées sur le territoire de la LMNA.

Le Championnat deviendra Trophée de Ligue s'il y a moins de 3 épreuves.

Dates	Circuit de Karting	Vit	SR	End	Notes
30 & 31/03/2024	Val d'Argenton (79)			X	
27 & 28/04/2024	Saint Genis de Saintonge	X	X	x	
25 & 26/05/2024	Fontenay le Comte (85)	X			Hors ligue, Ligue Motocycliste des Pays de la Loire
22 & 23/06/2024	Escource (40)	X	X	X	Utilisation du circuit dans le sens horaire
21 & 22/09/2024	À définir	X	X		
26 & 27/10/2024	Escource (40)	X	X	X	Utilisation du circuit en sens contraire

La Ligue Nouvelle-Aquitaine est seule compétente à mettre en place des Championnats et ses catégories.

## ARTICLE 2 – CATEGORIES

Les motos de toutes marques sont admises suivant :

- Série 1 : De 115 CC à 250 CC 4 temps, avec un maximum de 25 CH.
- Série 2 : De 50 CC à 125 CC 2 temps, avec un minimum de 10 CH, et un maximum de 25 CH

~~Le Certificat de conformité, ou la Carte Grise, des motos devra être fourni.~~

## ARTICLE 8 – COURSE

Lors du briefing pilotes, la procédure de départ sera annoncée.

### Départ type « Lancé »

Les départs de type « lancé » se déroulent comme suit :

- Tour de reconnaissance,
- Mise en épi, le pilote sur la machine, moteur en marche,
- Sur ordre du directeur de course, les concurrents s'élanceront un par un derrière le safety-car pour effectuer un ou deux tours (suivant la décision de la direction de course) avec interdiction de doubler (pilote ou safety-car),
- Après la sortie de la piste du safety-car, le départ ne sera effectif qu'au baissé du drapeau national placé sur la ligne de départ.
- Dans le cas où la procédure en épi poserait un problème, le ou les tours derrière le safety-car pourraient s'effectuer ligne par ligne de deux ou trois concurrents suivant la largeur de la piste, ces lignes étant espacées de 4 mètres, jusqu'au baissé du drapeau de départ, le dépassement entre pilotes est formellement interdit.
- Toute machine absente sur la grille 5 min avant le départ devra partir pour la course depuis la zone des stands sur ordre d'un commissaire.

### Départ type « Le Mans »

- Tour de reconnaissance,
- Mise en épi, le pilote sur la machine, moteur arrêté,
- Sur ordre du directeur de course, les concurrents s'élanceront un par un pour effectuer un ou deux tours de chauffe (suivant la décision de la direction de course),



- Mise en épi, le pilote sur la machine, moteur arrêté,
- Les pilotes se placeront sur le côté opposé de leurs machines, traverseront la distance les séparant au drapeau national agité

#### *Pour Toutes les procédures*

- Les équipages qui ne seraient pas sortis de la voie des stands avant la fermeture de celle-ci prendront le départ des tours de chauffe depuis la sortie des stands sous les ordres des commissaires.
- Il leur sera appliqué un « Stop & go » de 30 secondes pour « non-participation » au tour de formation.
- Mise en épi. L'accompagnateur qui tiendra la machine devra être licencié LAP au minimum.
- Départ au drapeau vert pour un ou deux tours de chauffe.
- Les pilotes qui rencontrent un problème lors du ou des tours de chauffe peuvent retourner dans la voie des stands pour réparer et prendre le départ à la sortie des stands. Il sera appliqué un « stop & go » par tour de chauffe non effectué.
- À l'issue du ou des deux tours de chauffe, il sera présenté le drapeau rouge, et tous les participants devront se remettre en grille, coupe-circuit à la main.
- Présentation : « Panneau 3 minutes », « Panneau 1 minute », « Panneau 30 secondes »
- Départ au drapeau national, par le Directeur de Course, les pilotes courent vers leur moto, mettent seul le moteur en marche.
- Au moyen du drapeau jaune, le Directeur de Course autorisera ensuite le démarrage à la poussette pour lequel le pilote pourra être aidé d'un mécanicien, ainsi que pour le retour aux stands pour réparation, seulement lors du départ.
- La sortie des stands sera ouverte après le passage du dernier concurrent.

~~Temps de conduite : conformément aux RTS vitesse en vigueur à la date de l'épreuve. Cependant, pour les plus de 16 ans révolus, le temps du relais ne pourra excéder 1 heure.~~  
Temps de conduite : les relais ne pourront excéder 30 minutes. Le non-respect de ces temps de relais entraînera une procédure de Stop And Go.

**Les temps de conduite des pilotes sont placés sous la responsabilité du Team Manager. À ce titre, une feuille de pointage sera tenue par l'équipage, et devra être restituée en fin d'épreuve au Jury, dans les quinze minutes suivant l'arrivée de la course. Cette fiche est obligatoire, tout comme son renseignement. Des contrôles inopinés auront lieu pendant la course. Le non-respect de cette consigne entraînera un déclassement.**

Ils pourront donner lieu, après vérification, en cas de dépassements, à des sanctions sous forme de pénalités de temps ou déclassement.

S'il y a dépassement du temps de conduite, le nombre de tours effectués après le temps imparti sera décompté.

En cas de contestation, de réclamation, le jury peut prendre toutes les mesures et/ou demandes qu'il juge utile, auprès des officiels de l'épreuve, afin de valider ou non la demande.

Des contrôles inopinés pourront être effectués par les officiels de l'épreuve. Les résultats seront affichés à minima heure par heure dans les emplacements prévus à cet effet, (sauf problème technique).

Tout abandon devra être signalé dans les meilleurs délais à la direction de course. Un document est à compléter à cet effet auprès de la direction de course.



## REGLEMENT COUPE SUPER RACER

### ARTICLE I – DÉFINITION

La Ligue Motocycliste de Nouvelle Aquitaine organise, dans le cadre du Championnat de Ligue Nouvelle Aquitaine Mini OGP 2024, une compétition moto, à destination des motos de type supermotard, sur circuit, sous l'égide la FFM & de la Ligue Motocycliste de Nouvelle Aquitaine.

La Ligue Nouvelle-Aquitaine est seule compétente à mettre en place des Championnats et ses catégories.